

Les décisions

- Arborescence NABUCO : services généraux, ENSI, SUAOP
- Budget initial des services généraux 1997 ; répartition de la DGF 1997 aux composantes ; créance irrécouvrable de la société SLL ; plan pluriannuel d'équipement de la BU ; DBM n° 4
- FEDER NTIC 2ème tranche (A. Mayeur)
- Accord franco-suisse
- Convention Tourville
- Approbation du compte rendu du 10 octobre 1996

Informations du Président

Réforme : J-C Angué fait le point sur la mise en application de la réforme de l'enseignement supérieur, informations données lors de la dernière conférence des Présidents d'Université.

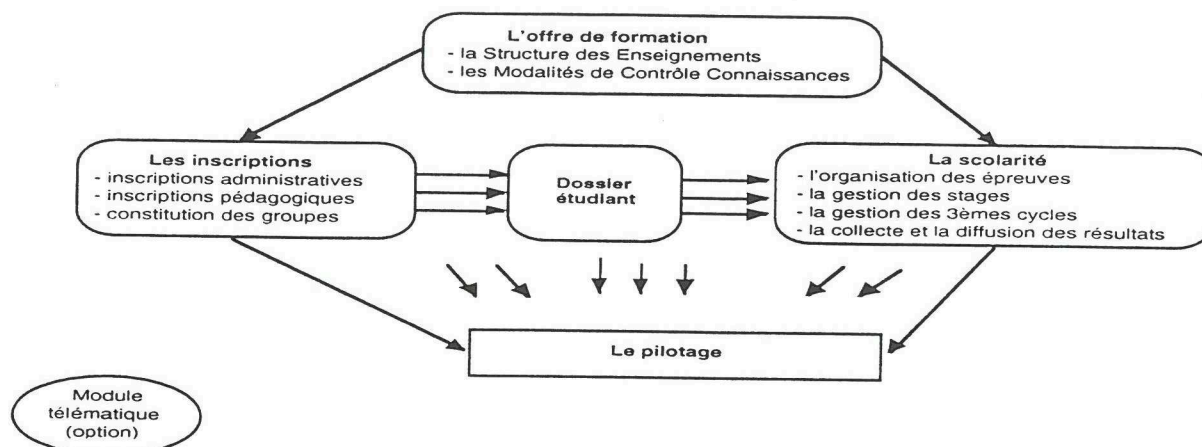
- 2 lieux sont prévus pour les débats opérationnels :
 - . 5 groupes de mise en oeuvre au CNESER : vie de l'étudiant, organisation des études, gestion-modernisation, recherche, personnels.
 - . 4 conférences disciplinaires correspondant aux 4 couleurs des toges : médecine pharmacie ; droit, économie, gestion ; sciences ; lettres.

- F. Bayrou présidera tous les groupes et publiera une "LETTRE DE LA REFORME UNIVERSITAIRE" (hebdomadaire) dont le 1er exemplaire doit paraître la première semaine de novembre. Les objectifs qui devraient être atteints à Noël 1996 : aménagement du temps de l'étudiant (semestrialisation), début de statut de l'Etudiant, éléments sur l'Agence de modernisation, tutorat. Horizon plus lointain : voie technologique.

Tutorat : Pierre Petit signale qu'une ligne de crédit de 100 millions de F est ouverte dès l'année 1996/1997 pour financer le tutorat. Des projets de l'ISTV, de la FDEG et de la FLLASH vont être présentés au ministère. P. Petit précise que les bourses de tuteur sont de l'ordre de 1 000 F par mois, durant 6 mois. Les Instituts ont été contactés et doivent remonter leurs projets avant le 12 Novembre 1996.

Apogée : Henri Mennecier présente le logiciel APOGÉE (application pour l'organisation et la gestion des étudiants et des enseignements). Il doit équiper dans quelques années toutes les universités françaises. A Valenciennes, APOGÉE sera testé sur 2 diplômes avant d'être étendu à l'ensemble de l'université, dans 2 ou 3 ans.

Apogée : vue d'ensemble



. Les objectifs

Henri Menecier considère qu'APOGÉE doit être au service des objectifs suivants :

- clarifier l'offre de formation et les modalités de contrôle de connaissances (ce qui doit permettre également d'inverser la courbe du contentieux avec les étudiants),
- faciliter le suivi des étudiants (dossier, jury, notes, etc...),
- constituer une base unique de données fiables aux normes SISE,
- redéfinir la fonction scolarité et restructurer le service en offrant notamment aux étudiants un guichet unique pour les inscriptions.

. Structure du groupe de suivi

La structure chargée de l'implantation d'APOGÉE s'appuiera sur un groupe de suivi constitué :

- d'un Comité Directeur (organe politique de la structure) qui en liaison avec le Conseil d'Administration et le Conseil des Études et de la Vie Universitaire aura en charge les orientations, décisions et arbitrages,
- d'une Équipe Projet chargée de la coordination, de la réalisation et du suivi des travaux et de la communication.

La composition du Comité Directeur et de l'Équipe Projet est détaillée dans les documents remis aux Conseillers.

. Calendrier de mise en place

- Octobre 1996 à Février 1997 : Modélisation, préparation technique et visite cadrage,
- Janvier 1997 à Mars 1997 : Livraison du logiciel, tests, et paramétrages,
- Février 1997 à Avril 1997 : Formation des formateurs,
- Juin 1997 : Simulations,
- Rentrée 1997 : Inscriptions administratives et inscriptions pédagogiques pour 1 à 2 diplômes maximum par composante.

Répondant à Nicole Cleuet, le Président insiste sur la phase "modélisation" qui est vitale pour le succès de l'implantation de ce logiciel.

Arborescence NABUCO

NABUCO est un autre logiciel qui contribue à la modernisation de la gestion des universités. Le conseil approuve à l'unanimité la création de nouveaux chapitres dans l'arborescence des services généraux, de l'ENSI et du SUAOP.

Budget initial des services généraux

La proposition de budget initial des Services Généraux pour l'année 1997, présentée par Caty Camion, est en équilibre. Elle augmente de 4,91 % en masse globale par rapport à l'année 1996, à 45 049 276 F.

Ce budget traduit la volonté de stabiliser la très forte croissance que vient de connaître l'Université. Les effectifs étudiants pour la première fois depuis longtemps seront probablement identiques à ceux de l'année dernière.

* Les recettes

Les droits universitaires sont en hausse pour deux raisons principales : les droits liés au FAVE ont été intégrés, les droits d'inscription ont été augmentés en 1996 (744 F).

Les recettes liées au Contrat Quadriennal présentent une grande stabilité d'une année sur l'autre.

Les prélèvements opérés sur la Dotation Globale de Fonctionnement représentent un taux moyen de 19 % de la dotation globale de fonctionnement. Leur augmentation cette année permet de compenser la diminution de certaines recettes, mais correspond à un taux moyen normal.

L'augmentation du poste infrastructure recherche s'explique par l'abondement des dotations obtenues dans le cadre du contrat biennal recherche 1996-1997 (prise en compte de nouvelles surfaces).

Les subventions de la DRAC et du Conseil Régional sont affectées à l'Institut Culturel.

Le prélèvement opéré sur la DGF de l'IUT est stable par rapport à l'année précédente. Le prélèvement opéré sur la DGF de l'ENSIMEV est calculé sur la base d'un taux de 19 %.

Le reversement de VALUVAL et l'allocation forfaitaire contrats reposent sur une estimation de chiffre d'affaires de 5 MF en 1996.

Le chiffre d'affaires réalisé par la formation continue sera en baisse en 1996 et justifie la diminution de cette ligne.

La participation de l'IUFM correspond à la location du "Moulin" et est établi sur les bases de la convention annuelle.

Le GIP de Maubeuge effectue un reversement sur les bases d'une charge réelle (mise à disposition de personnels).

En raison d'une baisse des taux de rémunération des placements, les produits financiers ont été estimés de façon prudente.

Les recettes informatiques proviennent des consultations MINITEL du serveur de l'UVHC ; elles avaient été surestimées en 1996.

Les facturations internes téléphoniques sont en diminution par rapport à 1996. Ce poste est néanmoins mis sous surveillance dans la mesure où toutes les facturations internes ne sont peut-être pas réalisées. Les autres facturations internes traduisent une stabilité.

* Les dépenses

L'augmentation du poste Président s'inscrit dans le souci d'intégrer une partie des DBM dans le budget initial afin de le rendre plus réaliste.

Le besoin en heures complémentaires avait été sous-estimé en 1996.

La maintenance est finalement reprise pour son enveloppe globale (4 100 000 F). Une réflexion aura lieu dans la commission concernée pour les affectations prioritaires de l'année.

Le poste "actions incitatives" regroupe le reversement aux thèses, les subventions aux étudiants et les subventions aux colloques.

Les budgets des différents services respectent le souci de stabilité par rapport à 1996.

Les charges communes représentent les deux tiers des dépenses et augmentent de 4 % par rapport à l'année 1996. Cette variation s'explique par un renversement de tendance dans l'évolution des charges de personnel qui ne devraient plus augmenter que de 1 % en 1997. Les autres charges suivent la croissance des mètres carrés et de l'activité de l'Université.

Une analyse plus serrée des charges d'électricité, de chauffage et de téléphone doit être mise en place rapidement pour mieux cerner les coûts des différents bâtiments.

Le budget du service des Relations Internationales confirme pour la deuxième année une volonté politique de développer cette activité fondamentale de l'Université.

Le service de Relations avec les entreprises correspond à une ligne de crédits du Contrat Quadriennal.

Le poste "provision" correspond à des risques éventuels probables mais non certains pour l'année 1997. Il a semblé important de mettre en place cette provision afin de pallier des charges exceptionnelles qui pourraient survenir au cours de l'année.

Ce projet de budget est approuvé à l'unanimité.

DGF 97, DBM N° 4, créance irrécouvrable, B.U.

- C. Camion, analysant les inscriptions, constate une diminution du flux (nouveaux étudiants) et une stabilité du nombre total d'étudiants.

Pour la répartition aux composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la proposition -attribuer 95 % de celle de 1996- est approuvée à l'unanimité.

- Le conseil approuve à l'unanimité le plan pluriannuel 1996-1999 d'équipement de la BU pour un montant prévisionnel de 3 830 000 F (620 000 F en 1996, 550 000 F en 1997, 280 000 F en 1998, 2 380 000 F en 1999).

- La proposition de DBM N° 4 est approuvée à l'unanimité. Lors de la discussion N. Cleuet et R. Massy critiquent le coût élevé, engendré par le développement d'APOGÉE.

- Le conseil déclare, à l'unanimité, irrécouvrable une créance de l'université (ISTV formation continue) de 900 F sur la société SLL, située à Anzin.

FEDER NTIC

J-C Angué fait d'abord le point sur les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication).

A l'Université, depuis le mois de mai, 5 groupes de travail ont été constitués pour dresser l'état des lieux : recherche, formation, utilisateurs, moyens, production. Une réflexion approfondie et opérationnelle est menée sur les formations. Une visite des sites NTIC a eu lieu le 25 septembre. L'aménagement du sous-sol de l'amphi ISTV est envisagé. Un formateur NTIC sera recruté pour organiser des formations à l'interne et à l'externe.

J-C Angué précise également qu'un état des lieux NTIC dans l'académie montre que l'université est bien placée pour les infrastructures et les formations ; la B.U. est d'ailleurs la plus informatisée.

Alain Mayeur présente la 2ème tranche du projet : "développement de nouveaux modes de communication" utilisant la vidéo-numérique inter-active sur réseau large bande. La subvention demandée au FEDER est de 1 250 KF HT. Les fonds propres sont de 850 KF HT.

J-C Angué rappelle que la ligne "fonds propres" dans le montage financier doit être préparée avec rigueur car des contrôles sont réalisés et peuvent entraîner des remboursements au FEDER si des dysfonctionnements sont constatés.

Le conseil, à l'unanimité, approuve la demande de subvention pour ce projet FEDER-NTIC.

Accord international

Il est proposé un accord entre la CPU française (Conférence des Présidents d'Université) et la CRU suisse (Conférence des Recteurs des Universités) pour définir les modalités de la validation des acquis et de la reconnaissance des diplômes en vue de faciliter la mobilité des étudiants. Ce projet d'accord est approuvé à l'unanimité.

Convention Tourville

L'association "Tourville" a le projet d'étudier puis de lancer à Dunkerque la construction virtuelle, puis réelle, d'un vaisseau de haut rang de Louis XIV, dans le cadre d'un parc touristique. Ce projet peut constituer un facteur de développement économique. L'UVHC se propose de participer au projet pour la reconstitution par images de synthèse et pour la réalisation d'un film.

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Président de l'UVHC à signer une convention entre l'UVHC et l'Association Tourville.

Questions diverses

Le Président lit et approuve la lettre de N. Juhen, directeur du DUFAPS, dans laquelle elle déplore de nouveau la programmation de cours et examens le jeudi après-midi. Il demande aux directions des composantes de respecter la circulaire N° 87208 du 16 juillet 1987.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : MM. Delquignies et Vanhelder

Collège A : MM. Angué, Malvache, Massy, Soenen, Starzenski

Collège B : Mmes Camion, Levin, MM. Desrumaux, Desseaux, Gazalet, Gremillet, Morel, Roger

Collège IATOSS : Mme Cleuet, Mlle Ameye, MM. Bury, Haine, Kaczmarek

Collège des usagers : Mlle Pernak, MM. Decrock, Sergent

Membres de droit : MM. Mennecier, Vanceulebroeck

Membres invités : Mlle Steiner, MM. Delebarre, Etienne, Level, Loquet, Mayeur, Moreau, Nongaillard, Petit, Pilette, Ravalard, Vaillant

Excusés : MM. Carpentier, Fréville, Guillaume, Legendre, Le Recteur

Ont donné pouvoir : MM. Guillaume et Legendre à M. Delquignies
Mme Pretceille et M. Frohly à M. Soenen
MM. Horling et Thierry à M. Starzenski
M. Castelain à M. Angué
MM. Delhaise et Naturel à Mme Camion
M. Del Campo à M. Morel
Mlle Jéziorny à Mlle Pernak.